



Gestion des milieux en faveur des papillons de jour : tableau des périodes d'intervention

PRA Papillons de jour en région Centre-Val de Loire

Préserver des populations de papillons de jour nécessite :

- de **définir une stratégie de conservation** de ces espèces fondée, si possible, sur le fonctionnement des métapopulations à l'échelle du paysage
- et de **mettre en œuvre des actions de gestion** favorables, en termes de techniques ou de périodes d'intervention.

Dans cette démarche, le plan régional d'actions en faveur des papillons de jour prévoit l'élaboration d'un outil d'aide et d'appui à destination des gestionnaires de milieux naturels. Il s'agit d'un **tableau de synthèse des périodes d'intervention optimale** en faveur des 42 espèces de papillons du PRA. Cet outil constitue un premier support pour caler une gestion adaptée en faveur des papillons.

Il ne sera traité que **des travaux d'entretien** (fauche, broyage et pâturage) qui peuvent impacter les papillons à tous stades (œufs, chenilles, imagos).

L'outil, mis à disposition, est présenté sous forme d'un fichier tableur (nommé « [PRA10a_Periodes_d'interventionvdef](#) ») composé de cinq feuilles :

- « Synthèse » : c'est une présentation synthétique des périodes de sensibilité par espèce ;
- « Tous_milieux » : c'est une présentation détaillée des périodes de sensibilité par espèce pour l'ensemble des milieux ;
- Présentation détaillée des périodes de sensibilité par espèce pour les milieux ouverts secs à mésophiles (« Ouverts-sec-mésophiles »), pour les forêts (« Forêts ») et pour les zones humides (« ZH »).

Comment a été élaboré cet outil ?

Les périodes d'intervention des travaux d'entretien correspondent à **trois niveaux de sensibilité (faible (en jaune) ; moyen (orange) ; fort (rouge))**, déterminées en croisant les périodes :

- de **vol des imagos** (adultes) au niveau de la région Centre-Val de Loire ;
- où les **chenilles** ou les **œufs** sont **sur ou dans la plante-hôte** ;
- où la **chrysalide** est **sur tige** ou **au-dessus du sol** ;
- où la **plante-hôte est en fleur** (si les fleurs servent de support de ponte) ;
- de **disponibilité en fleurs nectarifères** (ressources alimentaires) à **proximité**.

Comment faut-il utiliser cet outil ?

Cet outil permet de déterminer les périodes de sensibilité (faible – moyen – fort) aux travaux d'entretien à **une échelle régionale**.

Pour un site donné, si vous êtes amenés à donner des conseils ou à mettre en œuvre de la gestion, il faudra **affiner ce travail** notamment sur les périodes de vol des imagos, de floraison des plantes-hôtes et en conséquence de présence des œufs ou des chenilles dans les fleurs.

Une sensibilité forte ne signifie pas aucune intervention ! Cela doit induire une réflexion sur la stratégie d'intervention (gestion en mosaïque, conservation d'exclos temporaire...), y compris en prenant en compte d'autres enjeux jugés prioritaires, et la technique d'entretien (manuel vs. mécanique).

Plan Régional d'Actions Papillons de jour

Tableau des périodes d'intervention en faveur des papillons de jour (PRA10)

Quelles pratiques d'entretien sont favorables aux papillons ?

De manière générale, il conviendra de favoriser les modalités suivantes :

- Mettre en œuvre une diversité d'actions extensives (fauche, pâturage...) dans l'espace ou dans le temps ;
- Pratiquer une gestion (restauration et entretien) en mosaïque en laissant des secteurs en exclos ;
- Etaler les actions d'entretien du printemps à l'automne. Cela permet d'avoir toujours une disponibilité en fleurs ;
- Faucher (ou broyer) à des hauteurs supérieures à 5 cm (voire tendre vers une hauteur de coupe proche de 10 cm) ;
- Conduire une gestion pastorale extensive (chargement et période). En fonction des objectifs du gestionnaire, du type de bétail et des caractéristiques du site, le pâturage peut s'exercer selon deux modes : un fort chargement sur courte période ou un faible chargement sur longue période ;
- Favoriser la diversité des essences forestières en conservant les essences associées (Tremble, frênes, saules, ormes) et la présence des différentes strates de végétation ;
- Maintenir des lisières étagées qui forment une zone de transition entre les peuplements forestiers et les zones ouvertes.

Bibliographie :

ARCHAUX F., CHATARD P., FAUCHEUX F. & LEVEQUE A., 2015. - *Papillons du Loiret*. - Société pour le Muséum d'Orléans et les sciences, Alexanor, 344 p.

DOHOGNE R. & BARBOTTE Q., 2014. - *Etude de Maculinea teleius sur le Marais de Jean Varenne (Thizay, 36) - bilan 2014*. - Indre Nature, décembre 2014, 24p.

ESSAYAN R., JUGAN D., MORA F. & RUFFONI A., 2013. - *Atlas des papillons de jour de Bourgogne et Franche-Comté (Rhopalocères et Zygènes)*. - Rev. sci. Bourgogne-Nature hors série 13, 494 p.

GRESSETTE S. & SPEH E., 2014. - *Premiers éléments sur l'habitat de la Bacchante en Berry*. - Recherches naturalistes (3), 7 p.

GRESSETTE S., WILLMES M. & MOKUENKO N., 2019. - *Plan Régional d'Actions 2020-2029 en faveur des papillons de jour*. - Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Centre – Val de Loire, décembre 2019, 121p+ annexes

HOUARD, X., & JAULIN, S. (coord.), 2018. *Plan national d'actions en faveur des « papillons de jour » 2018-2027*. Office pour les insectes et leur environnement-Ministère de la transition écologique et solidaire, 50 p.

LAFRANCHIS T., JUTZELER D., GUILLOSSON J.-Y., KAN P. & B., 2015. - *La Vie des Papillons. Ecologie, Biologie et Comportement des Rhopalocères de France*. - Diatheo, 751 p.

LAFRANCHIS T., 2016. - *Papillons de France, Guide de détermination des papillons diurnes*. - Diatheo, 350 p.

LECLERCQ B., 2013. - *Plan régional d'actions Bourgogne en faveur du Damier du Frêne 2013-2017*. - Version consolidée lors du COPIL du samedi 28 septembre 2013. Forestiers du Monde, Dreal Bourgogne. 60 p.

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, 2004. - *Cahiers d'habitats Natura 2000 – tome 7 – Espèces animales*. - La documentation française, MEDD. 353 p.

RIQUET O., 2017 - *Ecologie et situation de Maculinea teleius sur la vallée du Changeon (37)* - Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine, 22 p. + Annexes [13 p.].